

Luc 18 : ⁹ Il dit encore cette parabole, en vue de certaines personnes se persuadant qu'elles étaient justes, et ne faisant aucun cas des autres: ¹⁰ Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien, et l'autre publicain.

¹¹Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même: O Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain; ¹² je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus.

¹³ Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel; mais il se **frappait la poitrine**, en disant: O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. ¹⁴ Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre. . Car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé.

Dans ce passage, Jésus souhaite démontrer qu'il est impossible à l'homme de se racheter en faisant le bien, qu'il est indispensable de l'admettre et de faire confiance au seul et unique moyen de rachat pour tout homme : Croire en Jésus-Christ, mort à notre place, pour la rémission de nos péchés, pour notre salut.

Le salut est accordé gratuitement au pécheur repentant par grâce et miséricorde. Voici ce que la Confession de Foi de la Rochelle dit à ce sujet :

II. L'HOMME ET SON PECHE

9. Pureté originelle et déchéance de l'homme : Nous croyons que l'homme - qui a été créé pur, sans la moindre tache et conforme à l'image de Dieu - est par sa propre faute déchu de la grâce qu'il avait reçue. Il s'est ainsi séparé de Dieu qui est la source de toute justice et de tous biens, au point que sa nature est désormais entièrement corrompue.

Impossibilité d'une religion naturelle : Nous croyons que l'homme, étant aveuglé dans son esprit et dépravé dans son cœur, a perdu toute intégrité sans en avoir aucun reste. Bien qu'il ait encore quelque discernement du bien et du mal, nous disons néanmoins que la lumière qui subsiste en lui se change en ténèbres quand il est question de chercher Dieu, de sorte qu'il n'en peut nullement approcher par son intelligence et sa raison.

La nécessité de la grâce : Quoique l'homme ait une volonté, par laquelle il est incité à faire ceci ou cela, nous croyons toutefois qu'elle est totalement prisonnière du péché, en sorte qu'il n'a de liberté à bien faire que celle que Dieu lui donne.

Gn 1:26, 31; Ec 7:29; Ep 4:24. Gn 3:6, 17. Es 1:2-4; 59:2; Jr 2:13, 17, 21-22; Ep 4:18. Gn 2:17; 3:19; 6:5; 8:21; Jn 3:19-20; Rm 5:12, 18; Ep 2:1-3. Jn 8:3, 43-44; Rm 1:29-32; 3:9-18; 7:5; 1 Jn 1:8, 10. Rm 1:21; 2:14-20. Jb 14:4; 1 Co 2:14. Jr 13:23; Rm 7:14-20. Ps 94:11-12; Es 26:12; Jn 1:4-5, 9; 6:44, 65; 8:36; 15:5; Rm 6:17-18; 8:6-7; 2 Co 3:5; Ph 2:13.

Selon Esaïe, les œuvres que nous pratiquons sont comme des " haillons souillés " devant Dieu : Esaïe 64 : 5 Nous sommes tous comme des impurs, Et toute notre justice est comme un vêtement souillé; Nous sommes tous flétris comme une feuille, Et nos crimes nous emportent comme le vent.

Jésus le confirme : Luc 16: ¹⁵ Jésus leur dit: Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs; car ce qui est élevé parmi les hommes est une

abomination devant Dieu.

Que ce soit à l'école ou au travail, nous recevons ce qui nous est dû selon nos efforts, nos sacrifices, nos peines, notre diligence et notre persévérance. Nous méritons ce que nous investissons dans notre travail. La récompense nous est dûe.

Ce principe ne s'applique pas à notre salut éternel. D'une part, la récompense divine n'est pas de ce monde. Elle appartient au paradis éternel. Elle est trop haute, trop grande et trop parfaite. Elle est humainement inatteignable et d'autre part elle vise les bienfaits dont nous hériterons après la résurrection de nos corps.

L'autre problème majeur concerne nos fautes (péchés). Le nombre des péchés commis est si important qu'il nous est impossible de rembourser nous-même notre dette bien trop importante pour que nous puissions la rembourser. Nous devons admettre notre surendettement et reconnaître notre insolvabilité à Dieu.

Si nous avions pu être sauvés par nos œuvres, Christ n'aurait pas eu besoin de mourir à notre place. Christ est mort pour le pardon de nos fautes. Christ paie nos dettes. Le seul et unique moyen d'être sauvé est de reconnaître nos fautes. Le geste du publicain, se frappant la poitrine, est donné comme un exemple à suivre, pour quiconque souhaite être sauvé. Le publicain s'abaisse humblement devant Dieu. Il fait appel à Sa miséricorde.

A l'image du Pharisien qui part du lieu de culte sans être pardonné, personne ne peut approcher Dieu en comptant sur ses propres œuvres. Nous devons entièrement et seulement compter sur l'œuvre que Christ a accomplie pour nous. La Confession de Foi de La Rochelle déclare à ce sujet :

V. L'OEUVRE DU SALUT

16. La mort du Christ : Nous croyons que Dieu, en envoyant son Fils dans le monde, a voulu montrer son amour et son inestimable bonté envers nous en le livrant à la mort et en le ressuscitant pour accomplir toute justice et pour nous acquérir la vie céleste. Es 53:6; Jn 1:29; 3:16; 15:13; Rm 4:25; 8:3, 32:33; Hé 22:14-15; 1 Jn 4:9.

17. Notre réconciliation : Nous croyons que, par le sacrifice unique que le Seigneur Jésus a offert sur la croix, nous sommes réconciliés avec Dieu, afin d'être tenus pour justes devant lui et considérés comme tels. Nous ne pouvons, en effet, lui être agréables et participer à son adoption que s'il nous pardonne nos fautes et les ensevelit. Nous affirmons donc que Jésus-Christ est notre intégrale et parfaite purification, qu'en sa mort nous avons une totale réparation pour nous acquitter de nos forfaits et des iniquités dont nous sommes coupables, et que nous ne pouvons être délivrés que par ce moyen.

Hé 7:27; 9:12, 24:28; 10:12, 14, 18; 1 P 3:18. Rm 5:1, 8-9; 8:1; 2 Co 5:18-20; Col 2:14; Hé 5:7-9. Rm 4:24; 5:19; 2 Co 5:21. 1 P 2:24-25. Jn 15:3; Rm 8:2; Hé 9:14; 1 P 1:18-19. Es 53:5, 12; Mt 20:28; Rm 3:23-24; Col 1:14; 1 Tm 2:6; Hé 2:17. Ac 2:21; 4:12; 1 Co 2:2; Ph 3:8.

18. Notre pardon gratuit : Nous croyons que toute notre justice est fondée sur la rémission de nos péchés et que notre seul vrai bonheur se trouve dans ce pardon, comme le dit David. C'est

pourquoi nous rejetons tous les autres moyens par lesquels nous penserions pouvoir nous justifier devant Dieu et sans présumer d'aucune vertu ni d'aucun mérite, nous nous en tenons uniquement à l'obéissance de Jésus-Christ, qui nous est attribuée aussi bien pour couvrir toutes nos fautes que pour nous faire trouver grâce et faveur devant Dieu.

*Notre paix : En fait, nous croyons qu'en nous **écartant si peu que ce soit de ce fondement - l'obéissance de Jésus-Christ** - nous ne pourrions trouver ailleurs aucun repos, mais que nous serions toujours rongés par l'inquiétude puisque, pris en nous-mêmes, nous sommes dignes d'être haïs par Dieu, et que nous ne serons jamais en paix avec lui jusqu'à ce que nous soyons fermement convaincus d'en être aimés en Jésus-Christ.*

Es 1:18; 43:25; Jr 31:4; Ez 36:29; Jn 3:17-18; 5:24; Rm 3:23-24; 1 Co 6:11; Col 1:14; 1 Jn 2:12. Ps 32:1-3; cf. art. 17, nota 2; Lc 1:77; Rm 4:6-8; 8:1-2. Rm 4:2; 1 Co 1:29-31; 4:7. Rm 5:19. Cf. art 17 ; Ep 2:8.

20. La justification par la foi : Nous croyons que Dieu nous fait participer à cette justice (art. 18) par la foi seule, puisqu'il est dit que Jésus-Christ a souffert pour obtenir notre salut, afin que quiconque croit en lui ne périsse point.

Nous croyons que nous participons à la justice de Jésus-Christ parce que les promesses de vie, qui nous sont données en lui, sont adaptées à notre usage et que nous en sentons l'effet quand nous les acceptons; car nous sommes convaincus - la bouche même de Dieu nous en donnant la formelle assurance - que nous ne serons pas frustrés de ce qu'elles promettent.

Ainsi, la justice que nous obtenons par la foi dépend des promesses gratuites par lesquelles Dieu nous déclare et nous atteste qu'il nous aime.

Jn 3:15-16, 18; 6:47; Ac 4:12; Rm 1:17; 3:21-28; 4:4-5, 25; 8:1; 10:4; Ga 2:16; 3:24; Ep 2:8; Ph 3:9; 2 Tm 1:9; Tt 3:5; 1 P 1:4-5. Jn 14:27; 15:11; Rm 5:1-2; Ga 2:15-21. 2 Co 1:20. Rm 8:31-39; Ep 3:16-19; Tt 3:5-7.

Jésus affirme que " quiconque s'élèvera sera abaissé et que quiconque s'abaissera sera élevé ". Paul confirme cette vérité dans Romains 3 : ³ *Car **tous ont péché** et sont privés de la gloire de Dieu; ²⁴ et ils sont **gratuitement justifiés** par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus -Christ. ²⁵ C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, ²⁶ de montrer **sa justice** dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant **celui qui a la foi en Jésus**. ²⁷ Où donc est le sujet de se **glorifier** ? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi. ²⁸ Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.*

Nés d'une semence incorruptible, nous sommes justifiés à jamais. Nous sommes déclarés " justes " d'une manière irrévocable. Le St Esprit prend place en nous pour nous adopter, sceller, garder, guider, nous parler, nous sanctifier, nous remplir de sa puissance pour témoigner et plus tard nous ressusciter. Il nous accompagne.

Il témoigne dans nos cœurs que nous sommes pardonnés et sauvés.